



Règlements

ÂGE MINIMUM

Les enfants de 9 ans et moins doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne responsable de 16 ans et plus.

PISCINE ET VESTIAIRE

- Toujours MARCHER sur le bord de la piscine;
- Maillot de bain obligatoire. Ne sont pas acceptés : la nudité, les jeans coupés, les cuissards, les sous-vêtements, les vêtements longs, les couches régulières (couches de piscine acceptées) et les souliers.
- Douche obligatoire avant la baignade;
- Interdit de fumer;
- Animaux interdits;
- Défendu de manger, de mâcher de la gomme, d'avoir des boissons alcoolisées ou des contenants de verre;
- Interdit de se tirer, de flâner, de se pousser, de monter sur les épaules de quelqu'un;
- Les baigneurs seront évacués et la piscine fermée en cas de situation dangereuse, de temps violent (orage), ou de
- Tout comportement indécent, blasphématoire, violent ou sous influence de l'alcool ou de la drogue ne sera accepté;
- Interdit de cracher, d'uriner, de se moucher dans la piscine et de souiller l'eau;
déversement de matières dangereuses ou non hygiéniques dans la piscine (vomi, excréments, etc.);
- Interdit de plonger dans la partie peu profonde et de s'accrocher ou de passer sous les câbles qui délimitent les zones;
- Objets de flottaison gonflables et jouets aquatiques interdits. Ceintures de sauvetage certifiés acceptés;
- Les cheveux longs doivent être attachés;
- Accès refusé en cas de maladie infectieuse ou lésion majeure de la peau;
- Interdit d'utiliser la piscine en dehors des heures d'ouverture.

TREMPLIN ET GLISSOIRE

- Une seule personne à la fois sur le tremplin et dans la glissoire;
- Interdit de nager dans la zone du tremplin quand ce dernier est utilisé.

Les employés de la piscine ont l'autorité nécessaire pour faire respecter ces règlements.
Tous les baigneurs se doivent de les respecter sous peine d'expulsion sans remboursement.



BOIS-DES-FILION

Capacité maximale : 200 baigneurs